

FICHE DISPOSITIF

FONDS EUROPEEN AGRICOLE POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL 2007-2013

(FEADER 2007-2013)

PRESENTATION DU DISPOSITIF

Le rôle du FEADER consiste en un soutien au développement rural *via* des actions de subventions pouvant toucher divers acteurs locaux comme les collectivités, les entreprises, les propriétaires privés.

AXES D'INTERVENTION

Pour la période 2007-2013, la politique de développement rural du FEADER s'articule autour des trois axes thématiques définis dans le nouveau règlement relatif au développement rural (RDR2):

> **Axe 1 : améliorer la compétitivité de l'agriculture et de la sylviculture**

Ce premier axe vise à renforcer et à dynamiser le secteur sylvicole par des actions de formation et de soutien aux opérations forestières menées par les propriétaires privés comme par les collectivités.

> **Axe 2 : améliorer l'environnement et l'espace rural**

Il est recherché ici la préservation d'un espace rural forestier varié et de qualité, c'est à dire de permettre un partage entre les acteurs et les utilisateurs du milieu ainsi qu'un emploi durable des ressources, ainsi que notamment en PACA la lutte contre les risques d'incendies.

> **Axe 3 : améliorer la qualité de vie et diversifier l'économie dans les zones rurales**

Cet axe a pour finalité de maintenir et développer l'attractivité des territoires ruraux, pour les positionner comme des pôles de développement. Ces regroupements d'aides aux politiques d'aménagement du territoire peuvent aisément trouver leur finalité dans le domaine forestier.

> **Un quatrième axe « Leader »,** qui s'inspire de l'expérience acquise au sein des anciens programmes d'initiative communautaire Leader vise à mettre en œuvre les mesures précédentes selon une stratégie locale spécifique. Cela passe par les Groupes d'Actions Locales (GAL) regroupant Pays et Parcs Naturels Régionaux.

MISE EN OEUVRE

Les plans stratégiques nationaux transposent les orientations dans le contexte national. En France, elles se traduisent par un **Programme de Développement Rural Hexagonal (PDRH)**. Ce dernier s'applique au niveau régional au travers de **Documents Régionaux de Développement Rural (DRDR)**.

BUDGET

Le DRDR PACA est doté de 104 millions d'euros de crédits du FEADER auquel il convient de rajouter près de 245 millions d'euros disponibles en Région pour mettre en œuvre le socle national.

Les montants indiqués dans cette partie concernent le seul PDRH. Il s'agit uniquement des financements communautaires du FEADER. Le taux de cofinancement est de 50% pour les axes 1 et 3 et de 55 % pour les axes 2 et 4.

> AXE 1 : 1,9 million d'euros soit 35 % de l'enveloppe du FEADER

- Formation, innovation : 60 M€ alloués à la formation
- Mobilisation de la ressource forestière et amélioration de la valeur économique des forêts : 42 M€ mobilisés sur la desserte forestière et 29M€ sur les investissements forestiers.

> AXE 2 : 3,1 millions d'euros soit 55 % du budget total

- Protection de l'environnement, Natura 2000 et directive cadre sur l'eau : 450 M€ disponibles pour conclure de nouveaux contrats dans les zones à enjeux.
- Forêt : 255 M€ d'aides à la reconstitution du potentiel forestier et à sa protection

> AXE 3 : 593 millions d'euros soit environ les 10 % restant du budget FEADER

- Création d'emplois : 154 M€ pour des actions d'accompagnement des activités de diversification, de promotion du tourisme rural, de soutien du développement et de maintien des micro-entreprises
- Qualité de la vie en zone rurale : 190 M€ pour des actions d'adaptation de l'offre de services et dévalorisation du patrimoine naturel et culturel

PARTENAIRES

- > L'Europe
- > Le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire
- > Le Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement.
- > L'Agence de l'Eau
- > Le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- > Les Conseils Généraux

Date édition : Octobre 2011



Mes interlocuteurs

Les Communes forestières de votre département sont là pour vous aider dans l'accomplissement de vos projets.